

tées par l'expansion soviétique. Le but de cette parade, toujours prête grâce à l'OTAN, est de dissuader l'Union soviétique de toute aventure militaire en Europe. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si la participation canadienne aux arrangements militaires en Europe est essentielle ou utile à l'efficacité de cette réponse collective dans l'avenir. La participation du Canada a-t-elle suffisamment d'importance que pour lui donner de l'influence sur l'élaboration de ces arrangements de défense et ses ressources pourraient-elles être consacrées à un but aussi valable ou plus digne d'intérêt si elle visait d'autres objectifs de politique étrangère?

Il me semble que le maintien d'une réponse souple et valable en Europe est une responsabilité qui incombe en premier lieu aux pays européens eux-mêmes. A l'origine, l'engagement que nous avions pris de maintenir des forces à demeure en Europe était, explicitement, temporaire, et destiné à aider à la défense de l'Europe en attendant qu'elle soit suffisamment rétablie du point de vue économique, pour assurer sa propre défense. Qui prétendra qu'une Europe renouvelée demeure économiquement incapable d'assurer une défense collective efficace? L'Europe ne participe pas à la défense de l'Amérique du Nord et il serait difficile de prétendre que la participation du Canada est essentielle à la défense de l'Europe.

Des voix: Oh.

M. Forrestall: La voix de l'expérience!

M. Roberts: Je ne propose pas une nouvelle politique. Je réitère ce qui a déjà toujours été la base de nos engagements en Europe. J'estime que nous devrions maintenant dire clairement et publiquement, à l'intention de nos alliés, que notre engagement demeure temporaire et que nous envisageons de le terminer dans un proche avenir, dès que cela pourra se faire sans léser gravement leurs intérêts. Surtout, étant donné que le ré-équipement en est à une phase critique, nous ne devrions pas nous permettre d'entreprendre aucun ré-équipement qui nous bloque dans nos engagements pour plusieurs années, nous empêchant ainsi d'exercer notre droit d'option et de nous retirer.

Les témoins qui ont pris la parole devant le comité des affaires étrangères étaient presque unanimement d'accord sur ce point. Presque tous les témoins experts dans les questions militaires ont souligné que notre rôle de reconnaissance aérienne avancée en Europe lequel coûte 70 millions de dollars chaque année et la brigade motorisée constituent une utilisation coûteuse et un gaspillage de nos ressources militaires.

M. Forrestall: Bêtises que tout cela.

[M. Roberts.]

M. Roberts: Le député devrait jeter ne fût-ce qu'un coup d'œil au compte rendu du comité. Il peut le faire.

M. Forrestall: Je l'ai fait, et longuement.

● (8.40 p.m.)

M. Roberts: Le député ne l'a pas consulté assez longuement, ou s'il l'a fait, il ne l'a pas lu à fond. Plutôt que de disperser nos efforts dans diverses tâches militaires, il faudrait que nos forces se conforment à un concept, au concept de la mobilité. Celui-ci permet de s'acquitter d'une foule de rôles. Nous avons actuellement deux genres de forces terrestres. Nous avons une brigade lourde, en Europe, destinée à servir pendant une guerre nucléaire de courte durée sur le continent européen, et que doivent naturellement compléter des forces cantonnées au Canada en vue d'assurer le roulement nécessaire. Nous avons aussi les rudiments d'une véritable force mobile, dont l'équipement est beaucoup plus léger et qui remplit un tout autre rôle. Il s'agit d'une force qui intervient au cours de conflits mineurs. Nous devrions renoncer tout à fait à notre force terrestre et établir un certain genre de force mobile. Ce serait beaucoup plus économique, puisque nous pourrions assurer le roulement grâce à une réserve beaucoup plus grande. Nous n'aurions pas deux genres d'équipement, ni deux genres d'entraînement.

Les mêmes arguments valent pour notre force aérienne. Dans ce secteur aussi nous avons une force au sein de l'OTAN, dont le rôle est unique dans l'organisation de la défense canadienne, c'est-à-dire un rôle de frappe et de reconnaissance. Nos six escadrilles réclament le maintien de possibilités de roulement et d'entraînement. Nous devons leur fournir de nouveaux équipages. Si tous nos efforts aériens étaient dirigés vers la tactique ou ajoutés à nos forces terrestres mobiles, nous ne pourrions pas alors assurer quatre escadrilles d'avions de frappe nucléaire. Je ne conteste pas, monsieur l'Orateur, l'intérêt qu'il y a à défendre l'Europe ni à maintenir une force de dissuasion en Amérique du Nord. Je signale cependant, que nos objectifs n'exigent pas que nous maintenions nos présents engagements militaires.

A mon avis, le système de défense du NORAD par bombardiers est périmé, de toute façon, on ne peut concevoir que les bombardiers soient utilisés avant que les engins balistiques intercontinentaux n'aient entré en jeu. On gaspille en dépensant de l'argent pour améliorer l'interception par bombardiers, car ainsi on j'ajoute rien à notre défense ni à notre pouvoir de dissuasion. La guerre anti-sous-marine a atteint un niveau de dévelop-